

Procès verbal

Le mardi 05 mai 2026 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Line RHODE

Secrétaire de la séance : DE CONINCK Stéphane

Présents : Line RHODE - Cédric JOLY - Maryse JAMMES - DE CONINCK Stéphane - Angélique SIMON - Emmanuelle ROZENBLAT - Erik LEROY - Laurent BROHA - Eve GLESS - Serge RIOL

Absents et excusés : GINSON Isabelle

Délibérations du conseil :

Approbation du PV du 23 Avril 2026 et nomination du secrétaire de séance (N° DE_040_2026)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil municipal de désigner pour assurer le secrétariat de la séance M. DECONINCK Stéphane

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne pour remplir les fonctions de secrétaire de séance M. DECONINCK Stéphane

Le procès-verbal de la séance du 23 Avril 2026 est approuvé .

Délibération : adoptée

Délibération sur le CFU 2025- Mairie de SAINT-MEDARD-DE-PRESQUE (N° DE_046_2026)

Le conseil municipal, réuni et présidé par Cédric JOLY, délibérant sur le compte financier unique de 2025, dressé par Line RHODE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement	
Recettes	206 424,23
Dépenses	178 895,89

Résultat année	27 528,34
Résultat antérieur	112 149,29
Résultat cumulé de fonctionnement	139 677,63
Section Investissement	
Recettes	33 151,99
Dépenses	9 320,75
Résultat année	23 831,24
Résultat antérieurs	55 549,49
Résultat cumulé d'investissement	79 380,73
Solde Global	
Résultat de fonctionnement cumulé	139 677,63
Résultat d'investissement cumulé	79 380,73
Résultat Global	219 058,36
Restes à réaliser	
recettes	32 030,00
dépenses	92 700,00
Solde des restes à réaliser	-60 670,00
Solde réellement disponible	158 388,36
Affectation du résultat	
Résultat d'investissement	79 380,73
Solde des restes à réaliser	-60 670,00
solde global d'investissement	18 710,73
résultat de fonctionnement à affecter	139 677,63
utilisation du résultat de fonctionnement	139 677,63

couverture du déficit d'investissement(1068)	
report à nouveau en fonctionnement (002)	139 677,63

Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération : adoptée

CFU 2025 EAU (N° DE_047_2026)

Le conseil municipal, réuni et présidé par Cédric JOLY, délibérant sur le compte financier unique de 2025, dressé par Line RHODE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement	
Recettes	33 385,36
Dépenses	34 958,33
Résultat année	-1 572,97
Résultat antérieur	11 559,12
Résultat cumulé de fonctionnement	9 986,15
Section d'investissement	
Recettes	8 996,12
Dépenses	21 649,84
Résultat année	-12 653,72
Résultat antérieur	85 093,54

Résultat cumulé d'investissement	72 439,82
Solde Global	
Résultat cumulé de fonctionnement	9 986,15
Résultat cumulé d'investissement	72 439,82
Résultat global (1)	82 425,97
Restes à Réaliser	
Recettes	0
Dépenses	0
Solde des restes à réaliser (2)	0
Solde réellement disponible (1+2)	82 425,97
Affectation du résultat	
Résultat d'investissement	72 439,82
solde des restes à réaliser	0
Solde global investissement	72 439,82
Résultat de fonctionnement à affecter	9 986,15
utilisation du résultat de fonctionnement	
Couverture du déficit d'investissement (1068)	0,00
report à nouveau en fonctionnement	9 986,15

Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibération : adoptée

Délibération sur le CFU - ASSAINISSEMENT SAINT MEDARD DE PRESQUE 2025 (N° DE_041_2026)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

Section de fonctionnement	
Recettes	29 933.66
Dépenses	48 190.43
Résultat année	- 18 256.77
Résultat antérieur	9 901.12
Résultat cumulé de fonctionnement	- 8 355.65
Section d'investissement	
Recettes	19 223.00
Dépenses	23 420.47
Résultat année	22 270.01
Résultat antérieur	- 8 355.65
Résultat cumulé d'investissement	22 270.01

Solde Global	13 914.36
Restes à Réaliser	
Recettes	0
Dépenses	0
Solde des restes à réaliser (2)	0
Solde réellement disponible (1+2)	13 914.36
Affectation du résultat	
Résultat d'investissement	22 270.01
solde des restes à réaliser	0
Solde global investissement	22 270.01
Résultat de fonctionnement à affecter	- 8 355.65
utilisation du résultat de fonctionnement	
Couverture du déficit d'investissement (1068)	0,00
report à nouveau en fonctionnement	- 8 355.65

Line RHODE, Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par JOLY Cédric Maire vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Line RHODE, Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération : adoptée

Fongibilité des crédits

Le conseil municipal fixe le taux de fongibilité des crédits à 7.5%, conformément aux possibilités offertes par la nomenclature budgétaire. Cette disposition permet au Maire, dans la limite réglementaire, de procéder à des virements de crédits par arrêté, sans décision modificative préalable du conseil municipal

Délibération : adoptée

vote 3 taxes - 2026 (N° DE_039_2026)

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder au vote des taux d'imposition pour l'année 2026. Pour cela, il donne lecture de l'état des notifications de ces taux et des bases d'imposition.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 9 voix pour et 1 abstention de ne pas appliquer d'augmentation de ces taux pour 2026

Les taux votés sont donc les suivants :

- Foncier bâti 36.81 %
- Foncier non bâti 158.21 %
- Taxe habitation sur résidences secondaires 7.21 %

Délibération : adoptée

Budget Eau 2026 (N° DE_045_2026)

Madame le maire présente à l'assemblée le projet de budget Eau 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve les propositions faites, dont les recettes et les dépenses par section s'équilibrent ainsi :

Fonctionnement : 43 465.96 €

Investissement : 84 126.18 €

Délibération : adoptée

Budget mairie 2026 (N° DE_044_2026)

Madame le Maire présente le projet du Budget Primitif Mairie 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 8 voix pour - 1 abstention et 1 voix contre, les propositions faites, dont les recettes et les dépenses par sections s'équilibrent ainsi :

- Fonctionnement : 336 180.72 €
- Investissement : 254 852.52 €

Délibération : ajournée

Budget Assainissement 2026 (N° DE_043_2026)

Madame le maire présente à l'assemblée le projet de budget Assainissement 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 8 voix pour et 2 voix contre les propositions faites, dont les recettes et les dépenses par section s'équilibrent ainsi :

Fonctionnement : 55 840 €

Investissement : 37 787.01 €

Délibération : adoptée

Président de séance

Secrétaire de séance